

**Collège indépendant de Judo traditionnel et
d'Arts Martiaux**

**Cahier technique et pédagogique de
Judo Traditionnel**



C I J A M la voie

Table des matières

Titres de valeurs	4
1.1 Programme conseillé d'examen des Kyu.....	4
1.2 Programme d'examen des ceintures noires.....	7
1.2.1 Le conseil Supérieur D'éthique du Judo	7
1.2.2 Motivation.....	7
1.2.3 Règlement d'attribution des titres.....	8
1.2.4 Candidats de moins de 45ans	9
1.3 Examens spéciaux	11
1.3.1 Candidats de plus de 45 ans	11
2 Diplôme d'enseignant bénévole de judo du CIJAM.....	12
2.1 Devoirs de l'Enseignant.....	12
2.2 Conditions de délivrance et de renouvellement.....	12
2.2.1 Diplôme d'enseignant bénévole	12
2.2.2 Diplôme d'assistant	13
3 Arbitrage.....	14
3.1 Arbitrage du test d'efficacité.....	14
3.2 Pourquoi des juges.....	14
3.3 Comment arbitrer ?.....	14
3.4 Attitudes du juge	15
3.5 Tenue des judokas	16
3.6 Test d'efficacité et valeurs.....	17
3.6.1 Le déroulement du test	17
3.6.2 Waza Ari.....	17
3.6.3 Ippon.....	17
3.7 Termes d'arbitrages	19
3.8 Consignes particulières	20
3.9 Organisation des tests	21
3.9.1 Exemple d'organisation.....	21

TITRES DE VALEURS

1.1 PROGRAMME CONSEILLE D'EXAMEN DES KYU

Les Professeurs enseignant le Judo ont reçu de Maître Kawaïshi, fondateur du Judo Français, la délégation de pouvoir décerner les grades de la ceinture blanche à la ceinture marron.

Cet héritage est devenu un élément pédagogique indispensable à l'enseignement. Il est la propriété de tous les enseignants.

La nomenclature des techniques de projection, de contrôle, d'étranglement et de luxation fait partie également des éléments pédagogiques et doit faire partie de la connaissance des enseignants.

Les Professeurs pourront en faire usage dans leurs cours, en fonction de leurs conceptions quant à l'ordre de progression et du nombre de techniques à enseigner dans chaque catégorie.

Toutefois, il est conseillé aux enseignants de le faire étudier et connaître entièrement aux élèves ceinture marron candidats au titre de Gakusei.

La durée de l'intervalle de temps entre deux titres est une durée minimale.

Ci-après, les points importants de cette progression. Ils ne sont pas restrictifs.

Notez qu'il est possible d'utiliser provisoirement la ceinture violette, entre la ceinture bleue et la ceinture marron, pour les jeunes qui ne peuvent être ceinture marron avant l'âge de **16** ans.

Ceinture Blanche - 6^{ème} Kyu

- L'étiquette et les traditions (l'attitude dans un Dojo, l'emplacement, le salut, le Judogi (Kimono), sa raison, la ceinture, le respect, l'hygiène).
- Le Kumi Kata fondamental est conseillé.
- L'étude des techniques debout, en commençant par la position naturelle (ou deux pieds sur la même ligne, position d'équilibre, attitude du corps) : Shizentai, Migi Shizentai, Hiradi, Hiradi Shizentai.

	6 - 7 ans	8 - 12 ans	+ 13 ans et adultes
Chute arrière (Ushiro Ukemi)	1 ^{ère} barrette jaune (2mois)	1 ^{ère} barrette jaune (2mois)	Ceinture jaune (3 - 4 mois)
Yoko Ukemi (Chute latérale droite et gauche)			
Kami shiho gatame			
Hon gesa gatame			
Kuzure yoko shiho gatame	2 ^{ème} barrette jaune (4 mois)		
Hiza guruma	3 ^{ème} barrette jaune (6 mois)	2 ^{ème} barrette jaune (4 mois)	
O soto gari			
De ashi barai			
Koshi guruma	Ceinture jaune (8 mois)	Ceinture jaune (6 mois)	
O goshi			
Uki goshi			

Ceinture Jaune - 5^{ème} Kyu

	6 - 7 ans	8 - 12 ans	+ 13 ans et adultes
Mae Ukemi (Chute avant, droite et gauche)	1 ^{ère} barrette orange (3 mois)	1 ^{ère} barrette orange (3 mois)	Ceinture orange (5 mois)
Kata Gatame			
Kuzure Kami			
Shiho Gatame	2 ^{ème} barrette orange (6 mois)		
Ko Soto Gake	3 ^{ème} barrette orange (9 mois)	2 ^{ème} barrette orange (6 mois)	
Tsuri Goshi	Ceinture orange (12 mois)	Ceinture orange (9 mois)	

Ceinture Orange - 4^{ème} Kyu			
	6 - 7 ans	8 - 12 ans	+ 13 ans et adultes
Ushiro Gesa Gatame	1 ^{ère} barrette verte (5mois)	1 ^{ère} barrette verte (5 mois)	Ceinture verte (6 mois)
O Uchi Gari	2 ^{ème} barrette verte (10 mois)		
Haraï Goshi	3 ^{ème} barrette verte (15 mois)	2 ^{ème} barrette verte (10 mois)	
Taï Otoshi	Ceinture verte (20 mois)	Ceinture verte (15 mois)	
Ceinture Verte - 3^{ème} Kyu			
	8 - 12 ans		+ 13 ans et adultes
Yoko Shiho Gatame	1 ^{ère} barrette Bleue (6 mois)		Ceinture Bleue (8 mois)
Ko Uchi Gari			
Hane Goshi	2 ^{ème} barrette Bleue (12 mois)		
Ippon Seoï Nage	Ceinture Bleue (18 mois)		
Ceinture Bleue - 2^{ème} Kyu			
	8 - 12 ans		+ 13 ans et adultes
Tate Shiho Gatame	1 ^{ère} barrette Marron (8 mois)		Ceinture Marron (10 mois)
Kuzure Hon Gesa Gatame			
Okuri Ashi Baraï			
Ashi Guruma			
Tsuri Komi Goshi	2 ^{ème} barrette Marron (8 mois)		
Morote Seoï Nage	Ceinture Marron (8 mois)		

Ceinture Marron – 1^{er} Kyu

- 1 an
- Toutes les techniques existantes
- Uchi Komi en échauffement et en déplacement, étude technique, forme de corps stricte (précision et mobilité du corps)
- Travail au sol complémentaire (retournements, renversements, dégagements de jambes et les enchaînements)
- Etude approfondie des défenses sur strangulations et luxations
- Esquive du corps pour attaque (application des déplacements)
- Nage No Kata : 5 séries
- Techniques de Sutemi sur le dos : Ma Sutemi Waza (4^{ème} série)
- Techniques de Sutemi sur le côté : Yoko Sutemi Waza (5^{ème} série)
- Randori de style et Nage komi
- Arbitrage traditionnel élémentaire

1.2 PROGRAMME D'EXAMEN DES CEINTURES NOIRES

1.2.1 Le conseil Supérieur D'éthique du Judo

Ce conseil a pour tâche, sous la responsabilité du Directeur Technique National, d'organiser les examens de valeurs pour l'attribution des titres.

Il se compose des membres volontaires les plus hauts titrés du CIJAM (à partir de 5^{ème} Dan CIJAM). Il pourra être élargi suivant son importance, à de nouveaux ou anciens membres. Si la nécessité s'en fait sentir, et, il peut être complété par des conseils régionaux.

Ses règlements sont élaborés en accord avec ses membres, ils pourront être modifiés et aménagés en fonction des besoins et des cas particuliers qui pourraient se présenter.

1.2.2 Motivation

Les membres du Collège pourront être présentés par leur professeur à des titres sans autre obligation que leur appartenance à cette association.

Le Conseil Supérieur s'engage, par ses règlements, à maintenir la valeur du titre, son sérieux et de juger sur les différents critères qui font le titre.

Ces titres seront reconnus de par la signature du D.T. par le syndicat National des Arts Martiaux

De plus, il y a une reconnaissance mutuelle des grades entre les écoles/organismes indépendants et privés amis.

1.2.3 Règlement d'attribution des titres

Préalable :

Le jury d'examen est composé au minimum de deux personnes et au maximum de trois personnes choisies parmi les membres du CSD. En cas de besoin, ils peuvent se faire assister pour les délibérations d'un assistant de leur choix de préférence parmi les membres de la commission technique et pédagogique.

Les examinateurs ont été formés pour apprécier ces notions et leurs décisions sont irrévocables.

Le candidat ne pourra se présenter au test d'efficacité qu'après réussite à l'examen des Kata, sauf dérogation exceptionnelle du Directeur technique et pédagogique.

**Temps minimums moyens de pratique pour chaque grade
(Pour une pratique régulière de 2 à 3 fois par semaine)**

1^{er} Dan à 2^{ème} Dan CIJAM : **2 ans**

2^{ème} Dan à 3^{ème} Dan CIJAM : **3 ans**

3^{ème} Dan à 4^{ème} Dan CIJAM : **4 ans**

4^{ème} Dan à 5^{ème} Dan CIJAM : **5 ans**

5^{ème} Dan à 6^{ème} Dan CIJAM : **8 ans**

6^{ème} Dan à 7^{ème} Dan CIJAM : **10 ans**

7^{ème} Dan à 8^{ème} Dan CIJAM : **10 ans**

1.2.4 Candidats de moins de 45ans

1.2.4.1 1^{er} Dan CIJAM

Modalités d'examen :

Pour pouvoir se présenter à cet examen, le candidat devra être âgé d'au moins 17 ans le jour de l'examen et justifier des temps minimums cités dans le tableau précédent. Il devra être présenté par son professeur (sauf cas exceptionnel) qui se portera garant des dates de ses débuts en judo et de dates de kyu (dans le cas contraire l'intéressé devra justifier ces informations)

- a) Comme le candidat est présenté par son professeur, celui-ci doit s'assurer que le candidat répond aux modalités énoncées. Pour cela, il peut en amont organiser un **test technique**.
- b) **Un test de Nage No Kata** en 5 séries (Tori et Uké)
- c) **Un test d'efficacité** qui se fera en poule de 5 ou 6 participants ceintures marrons avec un minimum de 4 combats.

Pour satisfaire au test, il faudra marquer 3 Ippons en une seule fois ou 6 Ippons en plusieurs fois. Les Waza Ari ne pourront être comptabilisés que s'il s'en produit deux dans le même test.

Le test d'efficacité sera d'autre part noté, une note négative peut être donnée suivant l'attitude, l'esprit et le comportement des combattants et cela peut aller jusqu'à l'annulation des Ippons en cas de pratique jugée dangereuse ou de brutalité ou de mauvais esprit par exemple, ou de tout autre comportement incompatible avec le Judo.

Le règlement est valable pour les candidats masculins et féminins. (Voir Examens spéciaux)

1.2.4.2 2^{ème} Dan CIJAM

Modalités d'examen :

Modalités identiques à celles du 1er Dan CIJAM en adaptant les périodes minimums de temps dans le grade et fournir la preuve du passé du candidat.

Kata : il faut présenter le Katame No Kata.

Des questions seront posées sur le Nage No Kata.

Pour le **test d'efficacité**, les modalités sont les mêmes toutefois ils sont proportionnels à la valeur du titre.

Dans le cas où il n'y aurait pas assez de candidats pour organiser une poule, appliquer la règle d'équivalence au nombre de degrés.

Exemple : un candidat se présente au 2ème Dan CIJAM

- En poule, il rencontrerait 4 judokas 1er Dan soit $4 \times 2 = 8$ degrés
- En ligne, il doit rencontrer :
 - Un 2ème Dan CIJAM et six 1er Dan CIJAM
 - Ou deux 2ème Dan CIJAM et quatre 1er Dan CIJAM
 - Ou trois 2ème Dan CIJAM et deux 1er Dan CIJAM

1.2.4.3 3^{ème} Dan CIJAM

Test de Kata : il faut présenter le Gonosen No Kata.

Des questions seront posées sur le Nage No Kata et le Katame No Kata.

Test d'efficacité : Dans le même esprit que précédemment.

1.2.4.4 4^{ème} Dan CIJAM

Kata : il faut présenter le Kime No Kata.

Des questions seront posées sur les kata précédents.

Test d'efficacité : Dans le même esprit que précédemment.

1.2.4.5 5^{ème} Dan CIJAM

Kata : il faut présenter le Ju No Kata.

Des questions seront posées sur les kata précédents.

Tests efficacité : le jury portera une attention toute particulière à l'efficacité et à la forme. Même esprit que précédemment sous forme de randori.

1.2.4.6 6^{ème} Dan CIJAM

Kata : il faut présenter le Koshiki No Kata.

Des questions seront posées sur tous les autres Kata.

Tests efficacité : le jury portera une attention toute particulière à l'efficacité et à la forme en randori.

1.2.4.7 7^{ème} Dan CIJAM

Sur nomination du Directeur Technique National et des plus anciens 7ème Dan CIJAM (ou plus) de la commission technique. S'assurer que le Nana Tsu No Kata et le Itsu Tsu No Kata font partie des connaissances du candidat.

1.2.4.8 8^{ème} Dan CIJAM

Les 8ème Dan CIJAM sont nommés par le DTN et les plus titrés de la commission technique (7ème Dan CIJAM minimum).

1.3 EXAMENS SPÉCIAUX

1.3.1 Candidats de plus de 45 ans

Les tests de Katas seront identiques aux examens pour candidats de moins de 45 ans. Les tests d'efficacité seront remplacés par des randoris notés comme les Shiais.

Un examen technique approfondi pourra être demandé à la discrétion du Jury d'examen.

2 DIPLOME D'ENSEIGNANT BENEVOLE DE JUDO DU CIJAM

2.1 DEVOIRS DE L'ENSEIGNANT

Le C.I.J.A.M. attire l'attention de tous les responsables d'écoles sur la nécessité pour les moniteurs et professeurs de suivre aussi assidûment que possible des stages techniques.

En effet, nous nous présentons comme un groupement d'éducateurs, qui mettent la pédagogie au premier plan de leurs soucis. Or, il est évident que, pour dispenser un enseignement de qualité, il faut chercher à progresser.

D'autre part, il y a une question d'honnêteté vis à vis du C.I.J.A.M. car, si cette dernière donne caution à des enseignants, cette caution doit être justifiée.

2.2 CONDITIONS DE DELIVRANCE ET DE RENOUVELLEMENT

2.2.1 Diplôme d'enseignant bénévole

Le diplôme de Professeur de Judo traditionnel du CIJAM n'est pas un diplôme d'Etat. Le possesseur de ce diplôme est reconnu par le Conseil Supérieur d'Ethique comme possédant les capacités nécessaires à la transmission du Judo traditionnel.

Conditions à remplir :

- Être âgé de 18 ans au minimum
- Être 2ème Dan CIJAM,
- Être adhérent au CIJAM.
- Être titulaire du Brevet de Secourisme de la Prévention Civile,
- Connaître les Kuatsu.
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge

Epreuves de l'examen :

- Il sera demandé de préparer un texte sur un sujet au choix à présenter au jury
- Il faudra démontrer le sujet de son texte par une démonstration
- Un judoka gradé désigné par le Directeur Technique National assistera à un cours réalisé par le candidat, et fera un rapport au DTN

2.2.2 Diplôme d'assistant

Le diplôme ne peut être délivré à un candidat, que s'il remplit les conditions suivantes :

- Être adjoint à un Professeur ; le diplôme d'assistant étant sollicité par le Professeur,
- Être au minimum ceinture marron,
- Avoir participé à 3 stages de perfectionnement dans la saison,
- Passer le Brevet de Secourisme de la Prévention Civile,
- Connaître les Kuatsus.

Le diplôme est à renouveler tous les ans en début de saison et engage l'assistant à passer le diplôme de Professeur.

3 ARBITRAGE

3.1 ARBITRAGE DU TEST D'EFFICACITE

L'arbitrage d'un test est confié à un Juge unique, en judogi, qui est chargé de diriger, de décider et d'en régler le déroulement.

La décision lui revient et doit être prise en conscience et avec équité.

Les combats adultes (ceinture verte minimum) sont de 2 minutes.

Les combats enfants à partir de 10 ans et ceinture jaune minimum sont de 1 minute.

3.2 POURQUOI DES JUGES

Le Juge doit assurer la régularité du test. Il est chargé de :

- Diriger l'épreuve et d'en faire appliquer les règles et, ainsi, de maintenir la qualité du Judo.
- Permettre le maintien de l'application des règles du Waza Ari et du Ippon
- Éviter les blessures
- Continuer l'acte pédagogique du Judo
- Donner des décisions justes

3.3 COMMENT ARBITRER ?

Le Juge doit :

- Être maître du déroulement du test et le diriger pour le rendre vivant
- Avoir l'expérience du Judo sur le tatami
- Avoir un jugement objectif et sincère
- Ne pas être passionné pour accorder une décision
- Être détaché du résultat

S'il y a deux juges, le Juge en fonction peut consulter son collègue mais à titre exceptionnel et le moins souvent possible.

En aucun cas, les membres de la Table, qui ont un rôle administratif, ne doivent intervenir ou être consultés.

Seuls les Juges saluent avec les combattants, en aucun cas, les membres de la Table.

3.4 ATTITUDES DU JUGE

Maîtrise :

- Le Juge dirige fermement et impulse
- Il fait partie intégrante du test ; il en a la responsabilité

Maîtrise de soi-même :

- C'est faire abstraction de l'environnement et être maître de sa décision
- Il ne faut pas donner une décision précipitée (Exemple : avant que la chute ne soit terminée ou l'Osaë Komi contrôlée)
- L'intonation des annonces doit être brève et puissante (avec le Hara), donnant aux partenaires l'impulsion pour combattre ou stopper.

Place pendant le test :

- Le Juge se situe face à la table de chronométrage
- Il doit se déplacer au minimum
- Il doit être à environ 4 mètres des Judokas pour les séquences debout
- Il évolue au plus près des judokas pour les séquences au sol
- Il doit se placer au mieux afin de veiller à la bonne application des strangulations et des clés de bras éventuelles
- Il ne doit pas passer entre les judokas en position de salut
- Il ne doit pas les toucher

3.5 TENUE DES JUDOKAS

Le Juge doit vérifier :

- Judogi blanc sans publicité, ni inscription, ni couleurs ; sans sous-vêtement pour les garçons ; avec tee-shirt blanc pour les filles
- La longueur des manches doit arriver au tiers inférieur des bras
- La longueur des jambes de pantalons doit arriver au tiers inférieur des jambes
- La ceinture doit être serrée
- Boucles d'oreilles, bracelet, montre, chaîne, barrettes, etc. sont interdits
- Hygiène corporelle : pieds et mains propres, ongles coupés, cheveux attachés

Pendant le test :

- Le Juge se situe face à la table de chronométrage
- Les Judokas se font face à 4 mètres

Le salut debout :

- Le corps bien droit, les mains posées le long du corps et à plat sur le côté des cuisses, les doigts joints
- Incliner le buste en avant sans bouger les mains
- Les judokas et le Juge saluent simultanément
- Les judokas ne saluent pas le Juge
- Les Judokas et le Juge font un pas en avant, gauche et droit, en écartant les pieds
- Les Judokas resteront dans cette position tant que le Juge n'aura pas prononcé Hajime ; dès lors, les judokas avanceront pour prendre le Kumi Kata et engager le combat.

3.6 TEST D'EFFICACITE ET VALEURS

3.6.1 Le déroulement du test

Les combattants de la poule saluent les juges au préalable et à la fin des rencontres (après avoir donné les résultats).

A l'annonce de leur nom, les deux combattants se présentent sur le tatami les talons joints et se saluent à l'annonce du juge et avancent pied gauche puis pied droit en attendant HAJIME et inversement à la fin du temps de combat. Les juges saluent de même.

Le salut au sol se fait en descendant le genou gauche et en remontant le genou droit.

Les temps de rencontre sont d'une minute pour les moins de 13 ans et de 2 minutes pour les 14 ans et plus.

3.6.2 Waza Ari

Il est obtenu sur une projection :

- S'il n'y a que 95% d'un Ippon. Il manque un élément pour obtenir Ippon. En règle générale, c'est le manque de vitesse ou de hauteur qui fait la différence.

3.6.3 Ippon

C'est une valeur sans équivalent, une action instantanée, complète et qui équivaut à l'unité 1.

Pour que l'efficacité d'une projection mérite l'appellation d'Ippon, il faut que :

- La projection soit réalisée avec une technique de Judo
- Le contrôle soit constant jusqu'à la fin de la projection
- Le Kake soit rapide, à une certaine vitesse (accélération) et d'une certaine hauteur (la vitesse étant fonction de cette hauteur).
- Uke touche le sol sur le dos ou sur le côté du dos
- Ce soit le buste de Uke qui prenne le premier contact avec le tatami (et non les pieds, les mains, la tête ou le haut des épaules)

Tous ces critères doivent être réunis pour valoir Ippon. L'absence d'un seul de ces éléments ne peut que valoir Waza Ari.

L'Ippon peut être obtenu au sol par :

- Strangulation
 - Soit par abandon
 - Soit par perte de connaissance
- Clés de bras
 - Par abandon
- Immobilisation :
 - Soit par abandon
 - Soit après 30 à secondes chez les adultes et 20 secondes chez les enfants après l'annonce par le Juge de Osae Komi

Deux Waza Ari sont équivalents à un Ippon mais, en cas d'égalité, cette première décision restera inférieure à Ippon.

3.7 TERMES D'ARBITRAGES

Début et fin du test :

- **Hajime** : est annoncé **sans geste** pour débiter le test
- **Sore Made** : est annoncé **sans geste** pour mettre fin au test

Durant le test :

- **Osae Komi** : l'un des combattants **contrôle** une Osae Komi
- **Sono Mama** : **au sol**, « ne bougez plus » ; annoncer **Jikan** (arrêt du chronomètre sans toucher aux judokas)
- **Yoshi** : reprise du test au sol
- **Toketa** : rupture de contrôle (par ex : lorsque la jambe de Tori est contrôlée par un ciseau fermé des deux jambes d'Uke au-dessus du genou).
- **Matte** : arrêt temporaire du test, sans décompte de temps ; reprise par Hajime. Le chronomètre peut être arrêté à l'initiative de la table (oubli du Juge) en cas d'un arrêt prolongé : Jikan.

Les prises de décision :

- **Ippon** : le Juge annoncera Ippon quand il sera d'avis qu'une technique de projection remplira les conditions (quand un combattant projette son adversaire avec vitesse et de façon nette vers le sol et que celui-ci chute sur la partie principale du dos).
- Au sol quand l'adversaire frappe avec sa main ou son pied par deux fois ou annonce maïtta.
- **Waza Ari** : le Juge annoncera Waza Ari quand il sera d'avis qu'une technique de projection ou de contrôle appliquée par l'un des judokas remplira 95% des conditions. Le Waza Ari n'a pas de valeur au regard du Ippon.
- **Waza Ari Awasate Ippon** : dans le même test, si un judoka obtient un second Waza Ari, le Juge annoncera Waza Ari Awasate Ippon (2 Waza Ari valant 1 Ippon).
- **Hiki Wake** : décision donnée aux deux judokas lorsqu'il n'y a aucun résultat positif (équité).
- **Yusei Gachi** : victoire par supériorité lorsqu'il y a, entre les deux judokas, une différence manifeste d'attitude, d'efficacité, de contrôle et de maîtrise. [à l'origine, par nécessité ; décision à prévoir dans le règlement de la rencontre]. Exemple : dans un test d'une minute : 1 avantage -> pas de décision, 2 avantages -> décision. Le temps additionnel doit rester exceptionnel.
- **Fusen Gachi** : décision donnée au judoka dont le partenaire ne se présente pas (forfait)
- **Kiken Gachi** : décision donnée au judoka dont le partenaire abandonne le test durant la rencontre (abandon)
- **Hansoku make** : un combattant est déclaré disqualifié s'il a violé des interdictions importantes ou s'il a réalisé des infractions répétées et des actions pouvant être dangereuses malgré les avertissements du juge.

3.8 CONSIGNES PARTICULIERES

Problèmes morphologiques :

- Les tests d'efficacité, dans les catégories enfants, se déroulent par année d'âge. Une vigilance accrue est indispensable de la part du Juge. Le judoka ne doit pas se poser de question quant à la morphologie de son partenaire : avec un Judo traditionnel bien enseigné, les différences morphologiques ne sont pas un problème.

Les arrêts de combat :

- Toute attaque portée quand l'un ou les deux combattants sont hors de la surface de travail doit être jugée comme nulle.
- Dans le cas où une projection efficace est portée par un attaquant demeuré à l'intérieur de la surface de combat tandis que plus de la moitié du corps de son adversaire est également dans cette surface, la projection est valable.
- Toute attaque portée en même temps que le signal terminant le combat (annoncé par le juge) doit être considéré comme valable. Dans le cas de l'annonce d'osae komi, le combat doit être prolongé jusqu'à ce que le contrôle ait donné un résultat dans un sens ou dans l'autre.
- Si un contrôle (osae komi) est annoncé mais que les combattants sont en train de sortir de la surface de combat, l'arbitre annonce sonomama aux combattants et leur ordonne de rester immobiles pendant qu'il les ramène dans la surface de compétition dans la même position. Il les laisse alors continuer le combat en annonçant yoshi (aller). Dans ce cas, le temps entre ne bouger plus et aller doit être déduit du temps de contrôle.

Actions dangereuses :

- Les prises de cou (Kubi Nage), les Sutémis, les clés de bras et les strangulations et makikomi sont interdits chez les enfants de 13 ans et moins.
- En cas d'attaque pendant laquelle un judoka chute sur son partenaire ou se jette dessus, l'avantage sera annulé (discernement lorsque Tori tombe sur Uke qui s'est accroché). Un combattant peut passer au sol si l'action n'est pas franche mais qu'il n'est pas tombé sur son adversaire de façon dangereuse.
- Lorsque le projeté anticipe et se retourne volontairement pour arriver à plat ventre au risque de se blesser, il sera déclaré battu par, au minimum, un Waza Ari.
- Au sol, la position sur le ventre est une attitude négative, le judoka s'exposant dangereusement au niveau des vertèbres. Le Juge pourra replacer le corps de Uké (chez les enfants).
- Lorsqu'une position de main se situe au niveau de la nuque, il y aura Matte et une observation sera faite au Judoka.
- Lorsque le bras passe autour de la taille ou prend la ceinture, l'action doit être immédiate ; à défaut, elle sera arrêtée par Matte.
- Lors d'une chute, il est interdit de mettre la main au sol, de s'accrocher ou de se retourner au cours de la chute ; ces trois attitudes sont sanctionnées par un avantage en faveur de l'autre judoka.
- Tout comportement anormal, tel l'agressivité, qui nuirait à l'éthique du Judo traditionnel, peut encourir jusqu'à l'exclusion de la rencontre.
- Les projections dites d'épaule sont interdites avec un ou deux genoux au sol.

3.9 ORGANISATION DES TESTS

- Il est nécessaire d'adopter ces dispositions pour toutes les rencontres départementales, régionales, nationales ou internationales.
- Les Ceintures Noires qui n'arbitrent pas doivent se tenir, en judogi, à la table d'honneur, autour des plus hauts gradés.
- Pas plus de 4 personnes aux tables
- Seuls les Juges participent au salut

3.9.1 Exemple d'organisation

